

DELIBERATION

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS

DU 25 MARS 2021

Séance du vingt-cinq mars de l'an deux mille vingt et un.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois, également convoqué s'est réuni en salle du conseil de Crépy-en-Valois, sous la présidence de Monsieur Didier DOUCET à 19 heures 00.

Date de la convocation : dix-huit mars de l'an deux mille vingt et un.

Délégués en exercice : 94

Délégués présents : 61

Pouvoirs : 15

Votants : 76

Absents : 18

Présents : MM. BIZOUARD Alain - BRIATTE Hubert - CASSA Michel - Mme CAVALETTI Véronique - M. CAZERES Jean-Michel - Mme CHAMPAULT Agnès - M. CHERON Yves - Mme CLERGOT Adeline - MM. COLLARD Sylvain - CORNILLE Vincent - Mmes DANNEEL Dominique - DA SILVA Lydia(S) - MM. de KERSAINT Guy-Pierre - DEGRAVE Daniel(S) - Mmes DELBOUYS Rachel - DOUAT Virginie - MM. DOUCET Didier - DOUET Jean-Paul - DUBOIS Sylvain - DUVILLIER Benoit-Dominique - FAYOLLE Pascal - FORTIER Bruno - GAGE Daniel - GERMAIN Christophe - GONIAUX Joël - GRANDEMANGE Marc - HAQUIN Benoit - HAUDRECHY Jean-Pierre - HEURTAUT Damien - LAVEUR Gilles - LEFEVRE Francis - LEFRANC Daniel - LEGOUY Claude - Mme LEGRAND Karine - M. LEGRIS Jean-Luc - Mme LEMOINE Sophie - MM. LEPINE Alain - LEVASSEUR Bernard - LEYRIS Yann - Mme LE FRESNE Pascaline(S) - M. MARGOTTET Jérôme - Mmes MEUNIER Anke - MOINAT Lysiane - MM. MORA Roger - NAPORA Pierre - Mme NIVESSE Françoise - MM. PETERS Stéphane - PHILIPON François - PICHELIN Julien - Mme POTTIER Cécile - MM. PROFFIT Benoît - SALSAT Jean-Marie - Mme SICARD Anne-Sophie - MM. SICARD Louis - SPEMENT Michel - SURVILLE Alain (S) - Mme SYRYLO Claudine - M. THIENPONT Emmanuel - Mmes VANIER Martine - WOLSKI Murielle - M. XUEREF Stéphane.

Absents : Mmes ANNERAUD-POULAIN Evelyne - AYADI Hanene - MM. BONVENTRE Pascal - BORNIGAL Christian - COLLARD Michel - DALLE André - DELACOUR Patrice - DELOBELLE Yann - DEMORY Thibaud - ETAIN Pascal - GILLET Franck - HOULLIER Michel - Mmes LEROY Ghislaine - LOBIN Martine - MM. LUKUNGA Joseph - PINILO Philippe - M. TASSIN Joel - Mme VALUN Yvette.

Pouvoirs : Mme CARREL-TORLET Josy(Crépy-en-Valois)et M. FOUBERT Arnaud(Crépy-en-Valois)à M. LEFEVRE Francis (Crépy-en-Valois) - M. DALLE Claude (Crépy-en-Valois) à M. LEGOUY Claude (Crépy-en-Valois) - M. DALONGEVILLE Fabrice (Auger-Saint-Vincent) à M. DOUET Jean-Paul (Montagny-Sainte-Félicité) - M. DAUDRÉ Antoine (Lagny-le-sec) à M. DOUCET Didier (Lagny-le-sec) - Mme GIBERT Dominique (Réez-Fosse-Martin) à M. HAQUIN Benoit (Brégy) - M. SELLIER Gilles (Nanteuil-le-Haudouin) et Mme GROSS Auriane (Nanteuil-le-Haudouin) à M. SICARD Louis (Nanteuil-le-Haudouin) - Mme LEROY Astride (Mareuil-sur-Ourcq) à M. PROFFIT Benoît (Mareuil-sur-Ourcq) - M. PETERS Arnaud (Rocquemont) et Mme TARDIVEAU Marie-Paule (Glaignes) à M. HAUDRECHY Jean-Pierre (Rouville) - Mme RUGALA Cécilia (Crépy-en-Valois) à Mme DOUAT Virginie (Crépy-en-Valois) - M. RYCHTARIK Jean-Paul (Chèvreville) à Mme DA SILVA Lydia (Péroy-Lès-Gombries) - M. SMAGUINE Dominique (Le Plessis-Belleville) à Mme SYRYLO Claudine (Le Plessis-Belleville) - Mme VERCLEYEN Sylvie (Vez) à M. LAVEUR Gilles (Bonneuil-en-Valois).

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHERON

Délibération n° 2021 / 51

Objet : Fixation des taux de fiscalité 2021

EXPOSE

Concomitamment à l'examen et au vote du Budget Primitif 2020, il est proposé de reconduire les taux de fiscalité 2019 pour ce nouvel exercice

Après avoir entendu l'exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 relatifs à la fixation des taux d'imposition des taxes locales,

VU l'Article 1609 nonies C du Code Général des Impôts indiquant les conséquences fiscales de la mise en œuvre de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) pour les communes et l'EPCI,

VU la Délibération n° 2016 / 68 du Conseil Communautaire du 10 novembre 2016 décidant de la mise en œuvre de la Fiscalité Professionnelle Unique pour la CCPV à compter du 1^{er} janvier 2017,

VU la Délibération n° 2021 / 26 du Conseil Communautaire du 25 mars 2021 approuvant le Budget Primitif 2021 de la CCPV

CONSIDERANT qu'une présentation par fonction et par nature du Budget a été faite en séance par le Président, sur la base des projets de délibération transmis aux Conseillers Communautaires avec leur convocation,

CONSIDERANT qu'il est proposé de reconduire les taux de fiscalité antérieur pour l'exercice 2021,

DELIBERE
A l'unanimité
01 non exprimé (M. Survile (S))

APPROUVE les taux de fiscalité suivants pour l'année 2021 (reconduction des taux 2020) :

Taxes concernées	2021
Foncier Bâti	3,96%
Foncier non Bâti	8,19%
TEOM	11,26%
CFE unique	23,04%

Fait et délibéré, le 25 mars 2021, à Crépy en Valois.




Didier DOUCET,
Président de la Communauté de
Communes du Pays de Valois